



Liminaire CSAL 22 septembre 2026

M le président,

la CGT vous le rappelle régulièrement, les rémunérations des fonctionnaires ont complètement décroché du coup de la vie. Les politiques néolibérales ont utilisé le gel du point d'indice et la non revalorisation des grilles catégorielles comme ajustement structurel. Les économies faites sur le dos des fonctionnaires ont permis en grande partie de financer la fameuse politique de l'offre, c'est-à-dire déverser sans compter des milliards sur les grandes entreprises et les particuliers déjà immensément riches, au prétexte qu'un jour, toute cette richesse gaspillée finirait bien par ruisseler sur les gueux. Nous en sommes au stade où l'on peut constater qu'il n'y a pas une goutte qui retombe sur les petits, dont les fonctionnaires, tandis qu'au second semestre 2026, les grandes entreprises françaises déversent 61 milliards d'€ de dividendes à leurs actionnaires. Bizarrement, dans le même temps, le chômage part à la hausse et le pays entre en récession. Chapeau les artistes. Sauf que le hold up est un peu trop voyant, d'autant que les travailleurs avec un litre de carburant qui oscille entre 2,30 et 3 €, la nourriture qui ne cesse d'augmenter, comme d'ailleurs le reste des factures, ne vont plus accepter encore longtemps de se serrer la ceinture pour que d'autres touchent des dividendes !

L'annonce de la prolongation du gel du point d'indice et le massacre divers des budgets dans le PLF 2027 ne peut qu'aggraver la situation. Nous serons donc dans la rue le 29 septembre pour réclamer notre dû ! Une augmentation immédiate du point d'indice et une revalorisation des grilles.

Pour en revenir aux sujets de cette séance, nous ne résisterons pas de vous envoyer un sarcastique « on vous l'avait bien dit ! ». Notamment sur le sujet de l'étanchéité ou de la dimension des cellules expertise. En effet, le dimensionnement de ces cellules pose plus que question au regard de la charge de travail. Bref les besoins sont là mais où sont les moyens ?

Ce déficit de moyen est d'autant plus scandaleux que la CGT alerte la direction locale depuis au moins un an sur l'évaporation de TVA via les demandes de remboursements de crédits de TVA frauduleux. La CGT a demandé un audit sur le traitement des RCNI, sur les moyens techniques à mettre en place pour éviter le vol de la TVA, où en sommes nous ? Nous continuons de découvrir des fraudes a posteriori, ce qui rend impossible de récupérer les sommes volées. Est ce bien sérieux ?

Plus globalement, des cellules expertises plus étoffées permettraient aussi d'assurer la continuité entre gestion, programmation et contrôle fiscal.